Bulletin municipal
Le Babillard
Bulletin d'information municipale • Volume 07, numéro 02 • Été 2019

CANTON DE HATLEY

NOUVEAU ! DÉPÔT VOLONTAIRE DU VERRE

Sur la photo de gauche à droite : Sylvain Mclean, membre du Comité environnement, Vincent Fontaine, conseiller, Geneviève Vallières et Eve Rainville, instigatrices du projet, Patrick Clowery, conseiller, Sylvie Cassar, conseillère membre du comité environnement, le maire Martin Primeau, Danielle Côté, conseillère responsable du Comité environnement, Jacques Bogenez, conseiller, Maryse Gaudreau, conseillère et Marie Dorais, membre du Comité environnement.

2	Mot du maire
3	Communautaire
4	Environnement
5	Santé publique
6	Échos du conseil municipal
7	Lac Massawippi
8	Programmation loisirs

PROMOTION DU RECYCLAGE : 2e BAC À 50%

Seulement jusqu'au 30 juin, vous pouvez obtenir un 2e bac roulant bleu pour le recyclage auprès de la municipalité pour seulement 50 $ plus taxes! Livraison en juillet.

www.cantondehatley.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLER 1

Patrick Clowery

CONSEILLER 2

Vincent Fontaine

CONSEILLER 3

Jacques Bogenez

CONSEILLÈRE 4

Maryse Gaudreau

CONSEILLÈRE 5

Danielle Côté

CONSEILLÈRE 6

Sylvie Cassar

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY
4765 chemin de Capelton
Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0
Tél.: 819 842-2977
Téléc.: 819 842-1997
Courriel: info@cantondehatley.ca

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

ÉTUDE DE REGROUPEMENT MUNICIPAL DU CANTON DE HATLEY ET DU VILLAGE DE NORTH HATLEY

Un sujet récurrent

Le possible regroupement entre le Canton de Hatley et le village de North Hatley est un sujet récurrent. L'idée a été proposée, au cours des dernières années, par des citoyens ainsi que par des élus locaux et provinciaux. La proximité géographique et la collaboration entre les deux municipalités dans plusieurs dossiers contribuent à relancer l'idée de façon régulière.

Opinions et faits

Le sujet du regroupement suscite presque immédiatement une opinion chez les individus, qu'ils soient ou non au cœur de l'administration des affaires de la municipalité. Ceci étant dit, que l'on soit instinctivement en faveur ou contre, il nous manque un élément essentiel : une analyse objective et experte des faits et données pour appuyer notre position.

Aspects financiers

La préoccupation première dans cette question est financière. On ne peut se cacher du fait que les réalités financières du Canton de Hatley et du village de North Hatley sont très distinctes. Peut-on concilier ces réalités à l'avantage des deux parties? Quel serait l'impact sur le compte de taxes des citoyens? Quels sont les autres avantages et inconvénients financiers d'un regroupement? À première vue nous pouvons, chacun, formuler un jugement. Et nous le faisons tous. Par contre, une étude nous permettra, que l'on soit en faveur ou contre, d'alimenter le débat concernant les aspects financiers sur la base d'une information fiable et partagée.

Collaboration et indépendance

Les municipalités du Canton de Hatley et de North Hatley partagent déjà plusieurs dossiers. Pensons à la collecte des ordures, l'usine de traitement de l'eau, les incendies, etc.. Par contre, chacune des municipalités a aussi son identité propre. Cette question plus fondamentale et d'autres aspects ne sont pas mis de côté, mais feraient l'objet d'une réflexion plus large si les résultats de l'étude nous invitent à aller plus loin.

Assistance du MAMH

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) accompagnera les municipalités, sans frais, dans la réalisation de l'étude.

Proactif

Il est important de mentionner que cette étude ne fait pas partie d'une démarche de regroupement, un processus avec son cadre légal bien précis. Le but est plutôt de nous aider à savoir si une telle démarche est envisageable.

Nous croyons qu'il est important d'être proactif dans ce dossier et de profiter des opportunités qui peuvent se présenter à notre municipalité pour l'avenir. C'est pourquoi nous voulons tirer avantage de l'occasion de voir cette étude financée à 50% par le gouvernement, en partageant l'autre 50% de la facture à parts égales avec le village de North Hatley.

Nous souhaitons avoir l'heure juste pour prendre des décisions éclairées : est-ce que les faits nous invitent à envisager, oui ou non, un éventuel processus de regroupement?

Pour le conseil municipal
du Canton de Hatley
Martin Primeau, maire

MOT DU MAIRE

RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente le rapport financier 2018.

Rapport financier consolidé

Le rapport financier consolidé comprend les partenariats suivants : Régie du Parc régional Massawippi (20%), Régie intermunicipale de protection incendie North Hatley et Canton de Hatley - RIPI (50%), Régie incendie Memphrémagog Est (11,08%), Régie des eaux Massawippi (24,5%) et la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (2,75%). Par contre, dans le but d'aider à la compréhension, nous présenterons les faits saillants de la portion municipale seulement. Le rapport consolidé est néanmoins disponible sur le site internet www.cantondehatley.ca.

Rapport financier municipal

La vérification des états financiers de l'année 2018 a été effectuée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Pour 2018, les revenus s'élevaient à 4 170 020 $ tandis que les dépenses et affectations s'élevaient à 4 138 394 $ laissant un excédent de 31 626 $ pour l'exercice.

Immobilisations

Les dépenses en immobilisations 2018 incluent :

- Camion Ford F550 avec équipement de déneigement 105 010 $
- Rechargement et pavage du chemin Hatley Centre 370 957 $
- Panneaux acoustiques pour la salle du conseil 10 242 $
- Aménagement d'accès à la rivière Massawippi 20 015 $
- Installation de balise de repérage des numéros civiques 33 442 $

Je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte très bien, grâce à un développement harmonieux, une gestion rigoureuse et des efforts continus d'amélioration.

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera à planifier efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possible, tout en respectant la capacité de payer des citoyens et citoyennes.

Merci de votre soutien continu.

Martin Primeau, maire

COMMUNAUTAIRE

LES SENTIERS DU PARC SCOWEN: UN PETIT JOYAU !

Historique- Au début du 19e siècle, le terrain aujourd'hui connu comme étant le parc Scowen était habité par les Abénakis et plus tard défriché par les colons. Une maison de ferme ainsi qu'une grange occupait le pied de la pente et un champ servait de pâturage au bétail. Quelques familles y ont habité, soit les Putney, James, Conner et Divens. En 1980, un historien et homme d'affaires éminent de North Hatley, Philip Scowen, faisait l'acquisition du terrain avec son épouse, Eulah Reed. Peu de temps après avoir acquis le terrain, ils ont cédé le terrain aux municipalités du Canton de Hatley et de North Hatley, afin d'en faire un parc servant aux citoyens.

Aujourd'hui- Avec le soutien de la famille Scowen et afin de conserver la vocation récréative des lieux, la propriété a été transférée à la *Fiducie de conservation Massawippi*. Celle-ci a donc aménagé des sentiers de randonnée et de raquette. Ce parc bucolique est maintenant entretenu par la Fiducie et est ouvert à tous les résidents. Nous vous invitons à le visiter cet été avec votre famille, accompagnée de votre chien de compagnie (n'oubliez pas vos sacs !). C'est un généreux héritage de la famille Scowen et nous vous encourageons à en profiter et à protéger ce magnifique parc.

Bonne randonnée !

Sylvie Cassar
Conseillère municipale

NOUVEAU: PANIER DE BASKETBALL AU PARC DU MANÈGE

Suite à une demande collective organisée par un de nos jeunes résidents en 2018, la municipalité va installer un panier de basketball au Parc du Manège pour cet été. La municipalité procédera à l'installation dans les prochaines semaines.

LE RECYCLAGE DU VERRE : UN EFFORT RÉEL POUR L'ENVIRONNEMENT

La municipalité désire poursuivre son investissement dans la protection de son territoire et de son milieu. Différents moyens sont mis de l'avant dont celui d'améliorer notre participation collective à la collecte des matières résiduelles. Ce texte sur le recyclage du verre est le second d'une série de trois sur la collecte des matières résiduelles.

UN CONTENEUR DÉDIÉ POUR LA RÉCUPÉRATION DU VERRE

La municipalité du Canton de Hatley innove en récupérant dorénavant le verre de façon sélective. Un conteneur spécialisé pour la collecte du verre est maintenant disponible dans le stationnement de la municipalité. Cette collecte se fait sur une base volontaire et vise à recycler le verre domestique (bouteilles, dont celles de vin et contenants de verre de toutes sortes excluant la vaisselle, les ampoules et la vitre). Selon Recyc- Québec, seulement 14 % du verre serait récupéré au Québec.

Où : Stationnement de l'Hôtel de Ville, 4765 chemin de Capelton

Quand : Dès le 3 juin 2019

Horaire : Accessible en tout temps.

VERRE ACCEPTÉ : BOUTEILLES EN VERRE CLAIRE OU DE COULEUR, POTS ET FLACONS

VERRE REFUSÉ : VAISSELLE, VERRE À BOIRE, VITRE, MIROIR, AMPOULES, FLUORESCENT

Quelles sont les raisons qui justifient ce choix de la municipalité ?

D'abord, il faut savoir que le verre est une matière recyclable à l'infini. En effet, lorsque le verre est fondu pour en créer d'autre, seulement 20 % de nouvelle ressource en sable est utilisée. Ainsi, en récupérant une tonne de verre recyclé, nous économisons 0,7 tonne de sable. De plus, fabriquer du verre avec du verre économise environ 30 % de l'énergie. Actuellement, le verre placé dans les bacs bleus contamine certaines matières recyclables détournant ces matières vers l'enfouissement. En outre, une partie du verre récupéré dans nos bacs bleus est utilisé comme agrégats entre les couches de déchets des sites d'enfouissement plutôt que recyclé. Enfin, pour la municipalité, les coûts de cette récupération du verre à l'aide d'un conteneur sont en grande partie payés par les compensations pour la collecte sélective de Recyc-Québec.

Danielle Côté, responsable du comité consultatif en environnement.

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ DE CORVÉE DE NETTOYAGE DES FOSSÉS

Lors de *l'activité annuelle de nettoyage des fossés* du 11 mai, une pleine remorque de déchets a été ramassée par nos citoyens bénévoles. Cette année, les chemins de l'Université, Montplaisir, McFarland ainsi qu'une portion du chemin Capelton furent nettoyés. Pour une première fois, tous les déchets collectés ont été triés un à un afin de les recycler. Certains objets furent déposés dans le bac bleu alors que d'autres ont été dirigés vers le Centre de tri de Sherbrooke. La municipalité du Canton possède une entente avec le Centre de tri de Sherbrooke pour recycler les objets exclus du bac bleu tels que les pneus ou les bidons d'huile.

Merci encore à nos bénévoles.

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ DE LA DEMI-JOURNÉE DE L'ARBRE ET DON DE COMPOST

Cent cinq citoyennes et citoyens ont profité de l'activité de la *demi-journée de l'arbre et de la remise de compost* le 18 mai dernier. Ainsi, la municipalité a offert gratuitement plus de 900 petits arbres de différentes essences ainsi que trois voyages de compost. Les arbres sont une gracieuseté du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Le saviez-vous ? Le compost offert lors de cette activité est produit grâce à la participation d'un grand nombre de citoyennes et citoyens à la collecte des matières compostables. Vous pouvez également y contribuer en déposant vos matières compostables dans votre bac brun. Profitez de l'été pour composter davantage ou pour commencer à composter. Plus nous composterons collectivement, plus la municipalité pourra distribuer notre compost au printemps prochain.

Vous désirez des conseils pour composter ? Rendez-vous sur le site de la municipalité pour y retrouver de l'information sur **L'ABC du compostage** (MRC).

ENVIRONNEMENT

RAPPEL : MODIFICATION DU CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux qui visent à récupérer 100 % des matières compostables d'ici 2020, la municipalité du Canton de Hatley a décidé, tout comme Sherbrooke et d'autres municipalités de la région, de modifier son calendrier de collecte des matières résiduelles. Ainsi, dès le mois de novembre 2019, la collecte des matières compostables se fera deux fois par mois en période hivernale plutôt qu'une seule fois. Puisque l'essentiel de nos matières résiduelles sont recyclées ou compostées, la collecte du bac noir d'ordures ménagères se fera dorénavant qu'une seule fois par mois dès le mois de novembre 2019.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN SECOND BAC BLEU DE RECYCLAGE ?

Dans le but de répondre davantage aux besoins des citoyens qui recyclent toujours plus, il est possible d'obtenir jusqu'au 30 juin un second bac bleu pour la moitié de sa valeur habituelle, soit 50 $ plutôt que 100 $. Il suffit de communiquer avec la municipalité pour profiter de cette offre. Après cette période, le bac bleu sera de nouveau au plein prix.

COMPOST – SACS DE PAPIER SEULEMENT!

Seuls les sacs en papier sont acceptés dans le compost. Les sacs compostables ne se dégradent pas assez rapidement et nuisent à la fabrication du compost.

REMBLAI

Vous avez besoin de remblai ou de remplissage pour votre terrain? La municipalité cherche des terrains pour déposer du remplissage. Le matériel est un mélange de terre, de roches, de branches, etc. provenant de l'excavation de fossés et autres travaux municipaux.

S.V.P., communiquez avec la municipalité au 819-842-2977.

SANTÉ PUBLIQUE

SOYEZ AUX AGUETS! LES TIQUES SONT LÀ

La maladie de Lyme, maintenant endémique en Estrie, est causée par la piqûre d'une tique (insecte) infectée par une bactérie. Elle se manifeste généralement par une rougeur qui apparaît à l'endroit de la piqûre. Comme la tique est de plus en plus présente au Québec, il est important de prendre les mesures de précaution nécessaires.

Vous avez été piqué par une tique en Estrie?

- Retirez la tique à l'aide d'une pince à sourcils.
- Appelez Info-Santé au 811 : un traitement préventif pourrait vous être recommandé.
- Placez la tique dans un contenant (ex. : pot à pilules). Prenez en note la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué. Ces renseignements pourraient être utiles si vous devez consulter un médecin.
- Consultez votre médecin ou une clinique médicale sans rendez-vous si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre.

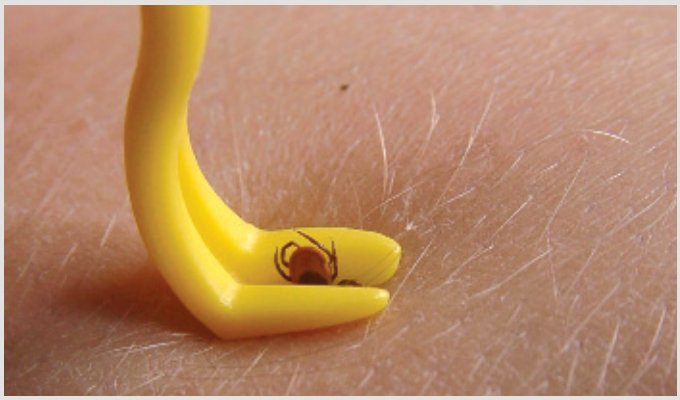

Pour plus d'information : http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/maladie-de-lyme/

Été 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI

Dépôt et présentation du rapport financier

Conformément aux articles 176.1 et 176.2.2 du Code municipal, la directrice générale dépose le rapport financier 2018 et le maire présente les faits saillants aux citoyens.

Étude de regroupement

Le conseil donne son appui à une étude de regroupement municipal entre les municipalités du Canton de Hatley et le Village de North Hatley.

Abat-poussière

La municipalité attribue le contrat pour l'épandage du calcium liquide (abat-poussière) aux Entreprises Bourget inc. au montant de 35 101 $ plus taxes.

Nominations

M. Shawn Hunting est embauché à titre de journalier aux travaux publics.

Mme Cynthia Chaloux est embauchée à titre d'adjointe à l'inspecteur en environnement pour la période estivale. Elle sera appelée à faire des visites terrain pour s'assurer du suivi de dossiers et du respect de la réglementation d'urbanisme.

Mme Charlotte Gendron est embauchée à titre de coordonnatrice du camp de jour estival.

Club de conservation du lac Massawippi

La municipalité remet 850 $ au *Club de Conservation du lac Massawippi*, soit 350 $ pour soutenir l'ensemencement du lac Massawippi et 500 $ pour soutenir la Fête de la pêche.

Mandat Aquatech

L'entreprise Aquatech est mandatée pour le suivi des postes de surpression de l'eau potable et de pompage des eaux usées de la municipalité. Le contrat annuel est de 18 235 $.

Fondation Massawippi

La municipalité accepte de reporter une subvention de 2 000 $ accordée en 2017 à la Fondation Massawippi, qui n'a pas été versée, en soutien à un projet de plantation d'arbres au Parc Scowen.

L'Ensemble vocal Massawippi - organisme reconnu

L'Ensemble vocal Massawippi devient un organisme reconnu au sens de la Politique de location de salle. Elle pourra donc bénéficier de l'utilisation gratuite de salles municipales pour ses activités à caractère culturel.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN

Conquête d'automne

La municipalité accorde un appui financier de 500 $ à la Conquête d'automne, un événement sportif et récréotouristique de l'OBNL *Estrie physiquement active et en santé* qui a pour mission de faire bouger les familles québécoises. L'événement se tient au Canton de Hatley, à partir du site de l'Épopée de Capelton.

Nouveau cabinet d'avocats

La municipalité autorise les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019.

Accès mobilité réduite et trottoir

La municipalité aménagera une rampe d'accès pour mobilité réduite pour l'accès à la salle du conseil et un trottoir devant l'hôtel de Ville pour faciliter la circulation le long du stationnement. Le stationnement autour de la rampe d'accès sera pavé pour les fauteuils roulants.

Bibliothèque de North Hatley

La municipalité fait un don de 500 $ à la bibliothèque de North Hatley pour soutenir les services donnés à la population du Canton de Hatley.

Popotte roulante

La municipalité fait un don de 300 $ à la Popotte roulante pour soutenir les services donnés à la population du Canton de Hatley.

Curling club demande d'appui

La municipalité appuie une demande de subvention par le Club de curling au programme fédéral Nouveaux horizons pour les aînés.

LA VIGNETTE DE BATEAU : POUR LA PROTECTION DU LAC!

Avec la vignette de bateau, vous avez accès gratuitement au lac Massawippi et au lavage de votre bateau pour toute la saison. Le système de vignette a été instauré depuis plusieurs années afin d'éviter, par le lavage systématique de bateaux mis à l'eau, la prolifération des espèces envahissantes comme la moule zébrée. Merci de faire votre part pour la protection du lac!

NAVETTE WIPPI SAISON 2019

Bateau navette pour les cyclistes et les piétons sur le lac Massawippi

- Durée du parcours : environ 1 h
- 20 $ aller / 30 $ aller-retour / 100 $ famille
- 7 jours /semaine
- Sur réservation seulement (paiement en ligne disponible)
- Départs des villages de North Hatley et Ayer's Cliff

www.lewippi.com
819 679-2395
(21 juin au 2 septembre 2019)

MARINA NORTH HATLEY

240, rue Mill, North Hatley
819-572-0357

- 4 mai au 16 juin : 6 h à 18 h (sur rendez-vous après 17 h)
- 17 juin au 3 septembre : 6 h à 20 h (sur rendez-vous après 17 h)
- 4 septembre au 22 septembre 6 h à 11 h (sur rendez-vous après 11 h)

Quai municipal de North Hatley, accès limité – s'informer auprès de la marina

Stationnement gratuit avec vignette

Descente remorque gratuit (15 $ pour non-résident)

Lavage gratuit (20 $ pour non-résident avec bateau moteur, 5 $ pour canot/kayak)

PLAGE ET MARINA MASSAWIPPI

473, rue Main, Ayer's Cliff
819-838-4873

Plage Massawippi

Accès gratuit – stationnement 5 $

MARINA MASSAWIPPI

Heures d'ouverture de la station de lavage :

- 27 avril au 14 juin : 6 à 18h
- 15 juin au 3 septembre : 6 à 20h
- 4 septembre au 22 septembre : 6 à 12h

Les jours de pluie, le lavage sera offert sur rendez-vous.

Stationnement 5 $

Descente remorque 15 $

Lavage de bateau : gratuit avec vignette
(sans vignette : 20 $ ou 5 $ pour canot/kayak)

Canton de Hatley
North Hatley

PROGRAMMATION LOISIRS - ÉTÉ 2019

PLAGE PLEASANT VIEW DE NORTH HATLEY

Gratuit. Abonnement obligatoire et prise de photos pour tous les membres de la famille à l'Hôtel de Ville de North Hatley, 3125 chemin de Capelton, North Hatley.

Préouverture de la plage Pleasant View les 15 et 16 juin 2019. L'entrée sera gratuite pour tous!

La plage sera ouverte officiellement le 22 juin 2019.

Les dates d'ouverture seront :
Du 22 juin au 18 août - Les 24 et 25 août
Le 31 août, 1er et 2 septembre - Puis le 7 et 8 septembre.

Heures d'ouverture : de 10 h à 21 h (ou jusqu'au coucher du soleil).

Gratuit pour les résidents de North Hatley et du Canton de Hatley.

TENNIS LIBRE

Gratuit.
Changement de joueurs aux heures.

COURS DE NATATION

Programme d'apprentissage de la natation et de la sécurité aquatique de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Enfants de 5 ans et plus.

Durée : 30 minutes/jour, 4 jours/semaine, 6 semaines (horaire à déterminer après l'inscription) du 2 juillet au 9 août 2019.

Niveaux : 1 à 10 (à être évalué par l'instructeur).

Tarifs (6 semaines) :
Abonné : 30 $
Non-abonnés : 60 $ (inclus l'entrée quotidienne à la plage).

Les cours donnent droit au crédit d'impôt pour la condition physique.

COURS DE VOILE

Enfants de 5 ans et plus.

Durée : 3 heures/jour (am), 3 jours/semaine, 2 semaines (horaire à déterminer après l'inscription) du 8 juillet au 16 août 2019.

Tarifs (2 semaines) :

Abonné : 55 $

Non-abonnés : 90 $ (inclus l'entrée quotidienne à la plage).

Les cours donnent droit au crédit d'impôt pour la condition physique.

Dates et détails sujets à changement – pour plus d'information consulter le site internet ou contacter la municipalité.

FÊTE DU CANADA À NORTH HATLEY

(les activités se tiendront au parc Dreamland)

17 h - BBQ organisé par la *Légion Royale Canadienne*

19 h 30 - Musique du Kevin Groves Band

22 h - Feux d'artifice

YOGA EN PLEIN AIR

Nouveau cette année, une expérience détente! Nous vous offrons la chance de pratiquer du yoga en plein air. Guidée par une enseignante certifiée, la séance sera accessible pour tout âge, venez en grand nombre!

Quand : 13 juillet 10 h.

Rendez-vous : Hôtel de ville du Canton de Hatley, 4765 chemin de Capelton.

Coût : Gratuit.

Apportez votre tapis de yoga, une gourde d'eau et des vêtements confortables. En cas de pluie, l'activité se déroulera à l'intérieur.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 819-842-2977.

MARCHE – COURSE À PIED – RANDONNÉES À VÉLOS - BIKE AND RUN - VISITE DE LA MINE

La Conquête d'Automne est un événement sportif et récréotouristique de l'OBNL Estrie physiquement active et en santé qui a pour mission de faire bouger les familles québécoises.

L'objectif est d'organiser des activités physiques accessibles et abordables se déroulant dans une atmosphère conviviale et récréative.

Chaque année, 100% des profits générés par La conquête d'automne seront remis à un organisme sans but lucratif local et choisi par le comité organisateur de l'événement.

https://www.laconquetedautomne.com/

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES!

Un cinéma sous les étoiles! Venez assister à la projection de films divertissants en plein air. Du plaisir pour toute la famille!

Quand : 20 juillet : La Belle et la bête / 8 août : Hotel Transylvania 3.

Rendez-vous : Hôtel de ville du Canton de Hatley, 4765 chemin de Capelton.

Coût : Gratuit pour tous.

Début de la projection dès la noirceur. Apportez vos couvertures, du chasse-moustiques et vos chaises de parterre. En cas d'intempéries, l'activité sera déplacée à l'intérieur.

ENTENTE LOISIRS AVEC NORTH HATLEY

Le Canton de Hatley et le Village de North Hatley ont décidé d'unir leurs ressources au niveau du service de loisirs et événements. L'entente, autorisée par les conseils respectifs en mars et signée le 28 mai, permettra aux citoyens de profiter des infrastructures et des services de loisirs des deux municipalités au tarif résident. Nous espérons qu'il favorisera un plus grand nombre de participants, ce qui permettra de soutenir une offre de loisirs bonifiée.

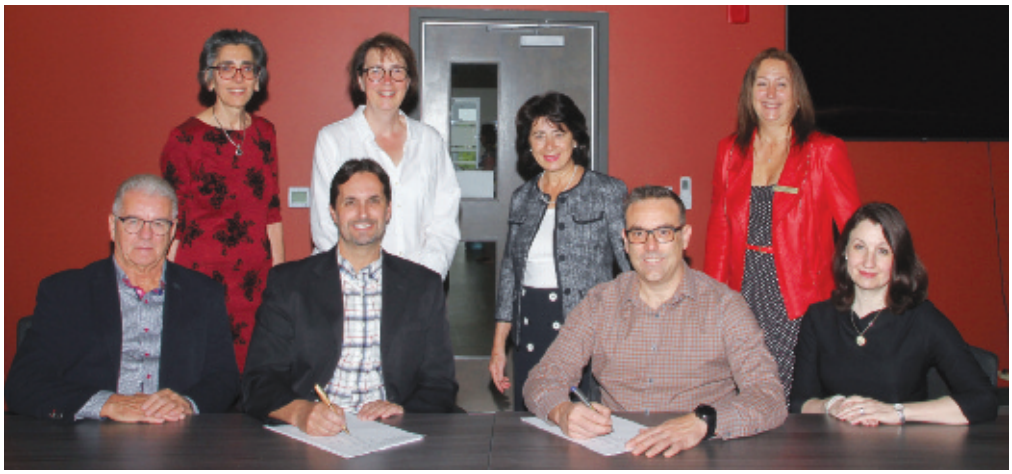

En avant : Daniel Décary. d.g. North Hatley, Michael Page, maire de North Hatley, Martin Primeau, maire Canton de Hatley et Kyanne Ste-Marie, d.g. Canton de Hatley. **À l'arrière :** les conseillères membres du Comité loisirs : Pauline Farrugia, Marcella Gerrish, Sylvie Cassar et Maryse Gaudreau.

CONCERTS PARC DREAMLAND

ENTRÉE LIBRE

Lundi 1er juillet à 19 h 30
The Kevin Groves Band

SAMEDI SOIR À 19 H 30

Juillet
- **6 :** Slightly Haggard
- **13 :** MacAulay / Boudreau Duo
- **20 :** The Singles
- **27 :** CMON-FM

Août
- **3 :** The Pete Webb Trio
- **10 :** Derek Falls
- **17 :** David McBurney
- **24 :** The Singles

DIMANCHE APRÈS-MIDI À 13 H

Juillet
- **7 :** La Dolce Vita
- **14 :** Les Durs à Cuivres
- **21 :** Brasssax
- **28 :** L'Harmonie de Granby

Août
- **4 :** Heart and Soul
- **11 :** L'Harmonie de l'Estrie
- **18 :** Le Big Band de Coaticook
- **25 :** L'Harmonie de Coaticook

En cas de mauvais temps :
Sam : Bâtiment de la Plage municipale (2070 ch. du Lac)
Dim : Centre Communautaire de North Hatley (3127 Capelton).